

**Le relais, c'est aussi
des Ateliers d'éveil**

Ce sont des lieux d'accueil collectif destinés aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte: parent, grand parent, assistant maternel agréé ou garde à domicile.

Un professionnel de la petite enfance encadre les séances : lieux d'éveil, de découverte et de sociabilisation à destination des jeunes enfants.

Les ateliers d'éveil Am Stram Gram sont gratuits, après inscription, dans la limite des places disponibles. Hors vacances scolaires.

Lundi 9h15-11h15	Lécousse Pôle enfance 1, rue de l'Euche
Mardi 9h30-11h30	Javené Pôle intergénérationnel 6, rue du Couesnon
Jeudi 9h15-11h15	Saint Sauveur des Landes Espace Accueil Enfance 14, rue Saint Hilaire
Vendredi 9h30-11h30	Romagné Salle des Castors, 17, rue nationale

D'autres ateliers d'éveil ont lieu sur des temps différents, vous pouvez contacter

À Saint Sauveur des Landes : 09-54-33-65-83

A Romagné: 06-24-75-20-45

A Lécousse: 06-45-10-23-02 (Ripame)

Contacts :

RIP'AM STRAM GRAM

Morgane LE BOZEC

Animatrice relais

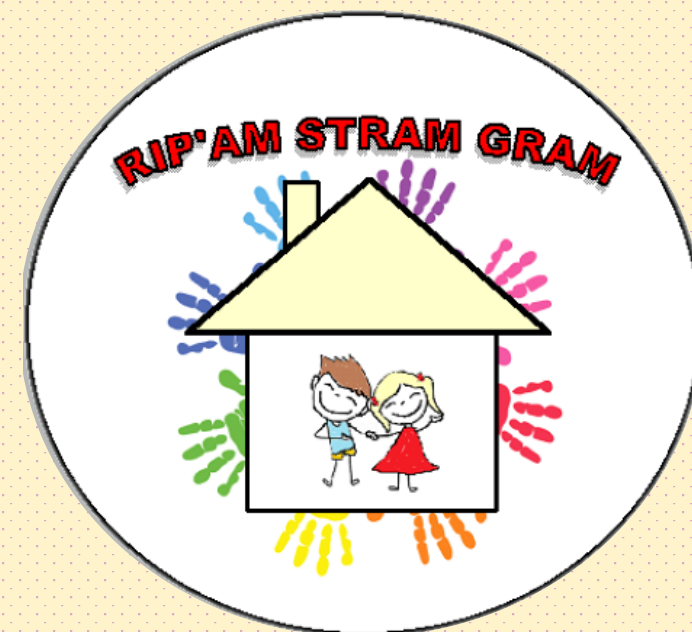
06 45 10 23 02

ripame@lecousse.fr



RIPAME

**Relais Intercommunal Parents
Assistants Maternels Enfants**



Service gratuit de proximité, pour les familles, les assistants maternels agréés et les employés de la garde à domicile des communes de :

- . Javené**
- . Lécousse**
- . Romagné**
- . Saint Sauveur des Landes**

Vous êtes parent et/ ou futur parent

Le Ripame vous accompagne dans :

- La recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant, adapté à vos besoins
- Les démarches liées à l'accueil de l'enfant : contrat de travail, prestations Caf, déclaration Pajemploi...
- Le projet d'accueil de votre enfant

Vous êtes assistant maternel agréé ou salarié de garde à domicile

Le Ripame vous informe sur :

- Le statut de « salarié d'un employeur particulier »
- Le métier d'assistant maternel agréé et de garde d'enfants à domicile



Et vous accompagne au quotidien dans :

- Votre métier : écoute confidentielle, temps d'échanges et de pratiques, ateliers de professionnalisation thématiques
- La formation continue : droits, organisation de sessions de formation sur le territoire

Les permanences

Pour toute prise de rendez vous, contacter le Ripame, de préférence pendant les temps de permanences

De 13h30 à 17h30

- Lundi à Lécousse
- Mardi à Javené
- Jeudi à Saint sauveur des Landes

Dans les mêmes bâtiments où ont lieu les ateliers d'éveil



- Mercredi de 9h30 à 16h30
 - Vendredi de 13h30 à 16h30
 - Pendant les vacances scolaires
- Au 1 rue de Fougères à Romagné

